

Robert ARGIRAKIS
1883 Chemin de Cérissac
82190 BOURG DE VISA

Le 24 Novembre 2021

Tél : 05 81 78 67 73

Email : robert.argirakis@gmail.com

Objet : Enquête Publique sur la déclaration de projet pour l'implantation d'accueil
" éco-touristique " sur le hameau de Cérissac.

à l'attention de Monsieur le Commissaire-enquêteur
Mairie de Bourg de Visa
1 route de Moissac
82190 BOURG DE VISA

Monsieur,

Votre enquête de terrain, le 20 Novembre dernier, sur le site du hameau de Cérissac, ainsi que l'audition de ses habitants, vous ont permis de constater l'existence, **bien réelle**, du hameau, soigneusement occultée dans l'énoncé du projet, sa vulnérabilité (400 à 700 mètres de distanciation, suivant les habitations, par rapport à l'éventuel foyer d'activité) et de prendre la juste mesure de l'indignation des habitants, jusqu'ici inexistantes, bien que étroitement concernés.

Notre propre enquête près des hameaux voisins : BERNY, PICARD , VIGNES et BOUYSSOU, tous concernés au même titre que Cérissac, révèle les mêmes calculs de dissimulation, perçus comme la volonté de s'affranchir de toute opposition du voisinage .

Evolution récente, aux dires de Madame le Maire, (rencontre avec les habitants de Cérissac du 20/11/2021) le projet aurait été recadré et désormais **classé prioritairement en accueil d'évènementiels**. Ce recadrage est en effet conforme à la déclaration de projet (cf page 30), ainsi qu'aux précisions fournies par le requérant lors de notre rencontre du 24/11/2021 .

En conséquence, l'intitulé originel " **accueil ECO-touristique** ", dicté par le souci de bénéficier de subventions, nécessite désormais d'être requalifié.

Ces récents développements apportent un éclairage plus réaliste à ce projet strictement personnel, dommageable à l'environnement (voir le parking de 62 places, corrélé à la menace d'envahissement automobiles dans un milieu fragile, jusqu'ici préservé) et de plus, dépourvu de toute dimension développement durable et de connotation d'Intérêt Général.

Dans un environnement d'agriculture intensive, la dépression humide et impropre à l'agriculture du ruisseau Escorneboeuf confère au hameau de Cérisac un cadre boisé et paisible, refuge naturel pour la flore et la faune sauvages, qui se conjugue avec le classement de "refuge de la faune sauvage" que la famille Argirakis a tenu à assigner à sa propriété contigüe. Atouts alléchants pour nourrir certains projets affairistes visant à la marchandisation du site.

Notre analyse montre que le projet en discussion comporte cette menace Raison qui nous impose de réitérer notre défiance à l'égard des ambiguïtés qu'il comporte et de militer avec conviction pour son rejet..

Robert Argirakis

Pascale Argirakis

Marie-Pierre Argirakis

Jean-Marc Argirakis

Delphine Argirakis

The image shows five handwritten signatures in black ink, each corresponding to a name listed to its left. The signatures are: 1. A stylized 'R' for Robert Argirakis. 2. 'P. Argirakis' for Pascale Argirakis. 3. 'M. Argirakis' for Marie-Pierre Argirakis. 4. 'J.M. Argirakis' for Jean-Marc Argirakis. 5. 'D. Argirakis' for Delphine Argirakis.